

MARTINE PINVILLE SECRETAIRE D'ETAT CHARGEE DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT, DE LA CONSOMMATION ET DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

@MartinePinville

Paris, le 11 janvier 2017 N° 104

Martine PINVILLE lance les soldes d'hiver 2017

La Secrétaire d'Etat chargée du Commerce, de l'Artisanat, de la Consommation et de l'Economie sociale et solidaire lance aujourd'hui les soldes d'hiver, temps fort de la consommation pour les commerçants et les consommateurs.

D'une durée de 6 semaines, ils constituent, pour les consommateurs, un rendez-vous incontournable de bonnes affaires et, pour les professionnels, un moyen de renforcer le lien avec leurs clients avec un impact significatif sur leur chiffre d'affaires. Si le développement du commerce en ligne a engagé une évolution des modes de consommation avec une multiplication des promotions, cette période est également un point d'orgue de la relation de proximité entre les commerçants et leurs clients.

C'est pourquoi la Secrétaire d'Etat est mobilisée, avec les services de la DGCCRF, pour garantir la réalité des promotions proposées aux consommateurs. En effet, les campagnes de contrôle des années précédentes ont montré que certains commerçants peu scrupuleux, particulièrement du ecommerce, usent de prix de référence illusoires pour afficher des réductions de prix factices qui visent à attirer les consommateurs. Ainsi, un produit indiqué soldé sur un prix d'origine qui n'aurait jamais été pratiqué par l'enseigne constitue une pratique frauduleuse.

La Secrétaire d'Etat rappelle que la loyauté des offres promotionnelles repose sur la transparence et la sincérité des prix de référence utilisés. Certaines pratiques constatées nuisent aux autres vendeurs qui s'abstiennent d'user des mêmes méthodes et sont ainsi victimes d'une concurrence déloyale.

Par ailleurs, des amendes ont été infligées par la DGCCRF à plusieurs grands groupes du ecommerce en 2016.

La plupart des grands groupes sanctionnés ont d'ores et déjà modifié leurs pratiques dans le sens d'une plus grande transparence pour les consommateurs, mais les contrôles continueront sur le commerce en ligne et dans les magasins.

Enfin, la Secrétaire d'Etat invite les consommateurs à rester vigilants pendant cette période particulière d'achats face à des rabais anormalement importants, en magasin ou sur Internet, à comparer et à vérifier auprès des vendeurs si nécessaire.

Martine PINVILLE déclare : « Les soldes restent un moment incontournable de rencontre entre les consommateurs et les commerçants, où ils se retrouvent autour de bonnes affaires. Au moment où le regain de l'activité économique se confirme, les Français viennent combiner commerce de proximité et commerce en ligne pour consommer en toute sécurité. La DGCCRF est mobilisée pour garantir la réalité des promotions qui sont proposées aux consommateurs et, dans le même temps, la loyauté de la concurrence entre les professionnels ».

Contact presse cabinet de Martine PINVILLE:

Cihem GHARBI ou Sabrine SASSI- 01 53 18 44 13 - sec.secacess-presse@cabinets.finances.gouv.fr

